Appel de *candidatures*

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Siéger au conseil d'administration est une activité enrichissante et gratifiante.
Représentez les membres et faites profiter la Coopérative de votre expérience.

Vous avez de l'intérêt? Vérifiez d'abord si vous êtes éligible.
Vous devez être membre de la Coopérative depuis au moins 30 jours avant la date de l'assemblée générale annuelle et avoir un domicile, résider ou travailler au Québec.

Postes en élection et profils recherchés

Trois (3) postes en élection

À titre indicatif, le conseil d'administration est particulièrement à la recherche de membres avec les profils suivants :

▶ Des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines ci-après :

- Entrepreneuriat coopératif et développement des affaires
- Connaissance du secteur funéraire
- Gestion des risques
- Finances
- Cybersécurité et TI

▶ Une (1) ou deux (2) femmes et un (1) ou deux (2) hommes pour maintenir la parité. Les personnes non binaires sont également invitées à soumettre leur candidature.

Comment poser votre candidature?

C'est très simple.

Faites parvenir le **formulaire d'avis de candidature** obligatoire, dûment complété, et votre curriculum vitae (facultatif) à l'attention du Comité de gouvernance et d'éthique **par courriel** à atchatchedre@coopfuneraire2rives.com.

La date limite pour déposer votre candidature est le 15 avril 2025, à 17 h.

L'assemblée générale annuelle se tiendra le **30 avril 2025**, au Centre de foires de Québec - Édifice A (250, boul. Wilfrid-Hamel).

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Éternellement dévouée